



AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire

Conformément à l'article 53 de la loi N° 23-12 du 18 Moharram 1445 correspondant au 5 Aout 2023, et les articles 65 et 82 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la Direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction de la wilaya de M'sila informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert N° 35/2025 paru en date du: 18/08/2025 au "الجزائر الجديدة" et "El Hayat El Arabiya", et suite à l'analyse et à l'évaluation des offres, le contrôle technique ont été provisoirement attribués selon les critères précisés dans le cahier des charges comme suit:

Entreprise	NIF	Projet	Montant (TTC) avant correction (DA)	Montant (TTC) après correction (DA)	Délais	Note tech.	Obs
Lot 09: Achèvement des travaux de (réseau d'assainissement + réseau d'AEP + aménagement des trottoirs + éclairage public + revêtement de voiries + travaux de mur extérieur) de la zone d'activité à Ain Elhdjel;							
CHETIOUI Brahim	182390600576108	<u>Onzième Lot: Contrôle technique du Lot N° 09</u>	1.309.000.00	1.309.000.00	04 Mois	60.00	/

- ✓ Tout soumissionnaire qui conteste ces résultats et souhaite les connaître sont invitées à se rapprocher de la direction dans un délai maximum de trois jours à compter du premier jour de publication de cette annonce.
- ✓ Les soumissionnaires peuvent également introduire leurs recours auprès de la commission des marchés publics de la Wilaya dans un délai de dix jours à compter du premier jour de la publication de cette annonce. Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un repos légal, le délai prévu pour le dépôt des recours sera prolongé jusqu'au jour ouvrable suivant.